Commune de NONANCOURT
EURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nonancourt, le 5 septembre 2023

Madame, Monsieur, Cher(ère) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu :

Mardi 12 septembre 2023 à 19 heures 00.
En mairie

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. 046 Élection du secrétaire de séance ;
2. 047 Approbation du Procès-Verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2023 ;
3. 048 Subvention CCAS et école de musique – exercice 2023 ;
4. 049 Rapport d'activité 2022 – Agglo du pays de Dreux ;
5. 050 Modalité d'application de la Redevance spéciale et nouvelle grille tarifaire de la collecte des déchets – Agglo du pays de Dreux ;
6. 051 Mise en place d'un référent déontologue des élus des collectivités ;
7. 052 Adhésion et approbation des statuts Eure Normandie numérique ;
8. 053 Mise en place d'une convention pour l'occupation d'un logement d'urgence ;
9. 054 Création d'un conseil municipal des jeunes ;
10. 055 Renouvellement des vœux de mariage ;
11. 056 Convention définissant les règles applicables aux réservations des logements sociaux ;

Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, **Madame, Monsieur, Cher(ère) Collègue**, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Loup JUSTEAU.

Commune de Nonancourt – 31 rue Hippolyte LOZIER – 27320
☎ 02 32 58 01 90
site internet : www.nonancourt.fr – e-mail : communenonancourt@wanadoo.fr